

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 63 (1925)  
**Heft:** 39

**Artikel:** La soulanna  
**Autor:** Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-219780>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



## LETTRE DE LA MI-SEPTEMBRE

**D**ES sports, mon vieil ami Sami qui leur était si hostile autrefois, en est bien revenu : il se fait expliquer ce que c'est que le hockey, le tennis, le golf.

— La gymnastique, dit-il, ça je l'ai toujours compris et quand je pouvais voir passer un cortège de gymnastes, je ne le manquais pas. Tous ces beaux garçons, habillés en blanc, marchant bien au pas, ça m'a toujours fait plaisir à voir, et même que ça m'a ému. J'en ai vu un jour six cents qui faisaient ensemble des exercices. Je n'oublierai pas de ma vie ce spectacle magnifique. C'était en automne, la prairie où ils se trouvaient était encore verte et tout autour, il y avait des arbres avec des feuillages de tous les rouges et de tous les jaunes, et au-dessus, le ciel bleu. Je vous dis, c'était d'une grande beauté. Maintenant, on me dit que dans les villes on peut voir des gymnastes s'exercer ensemble dans les fêtes, des mille, des dix mille même. Je ne me représente pas ça et je suis trop vieux pour aller voir.

Dans ma jeunesse, j'ai vu des bergers lutter. Aujourd'hui, il paraît qu'on lutte aussi dans les villes, que des jeunes gens qui ne sont pas des bergers luttent. Ça c'est un sport national et je suis bien content qu'il se développe et qu'on l'aime aussi dans les villes.

Moi, je suis vieux et j'ai des vieilles idées des autrefois ; je ne suis pas tant pour ce qui vient de l'étranger, je n'ai jamais pu admettre qu'on s'engoue tant de ce qui a un nom anglais, du « tennis » et comme on disait, il y a bien une cinquantaine d'années déjà, du « croqué » et qu'il faut jouer ça en baragouinant une autre langue. Ça, je l'ai longtemps dit, ça ne convient pas à nos villages, à nos campagnes, quoi, à notre canton. Pourquoi ne se contenterait-on pas de ce qui est vaudois.

Et puis, il y a un sport qui m'a longtemps déplu et que je ne comprenais pas ; c'est ce qu'ils appellent le football. Je vous dirai que ce nom déjà, ne m'allait pas ; pour un nom de jeu, on aurait pu choisir quelque chose de mieux que je disais, et personne n'avait l'air d'être de mon avis. Ma foi, je ne sais pas l'anglais, moi, et n'avais-je pas compris que le jeu s'appelait « foutre balle ». Vous m'excuserez de parler ainsi, mais c'est ce que j'ai compris longtemps. Et voilà qu'un jour, que j'en parlais à une vieille connaissance — on avait fait ses recrues ensemble — et il me disait tout par hasard, que les garçons de ses fils étaient tous des fameux lurons et qu'ils donnaient tous dans ces jeux-là. Et de fil en aiguille, on s'est tout dit ce qu'on pensait, et il m'a bien expliqué le jeu et le nom. Alors, tout doucement, j'en suis revenu.

Peut-être que nos jeunes vont un peu loin et que comme on entend dire, ils en font trop de ces sports, et qu'ils négligent pour ces sports des questions graves, de la politique, des devoirs civiques : tout ça se lassera, on s'assagira et le goût des exercices au grand air deviendra un besoin pour notre jeunesse des villes et celle des campagnes trouvera dans ces jeux un délassement dont elle a aussi besoin.

Je ne peux que m'en réjouir pour notre canton de Vaud, car que peut-on désirer de mieux

pour notre patrie vaudoise qu'une jeunesse saine et robuste.

Je me suis promené par ce Vidy, qu'ils appellent une plage et j'ai vu les enfants de tous les âges, garçons et filles, se baigner dans le lac et au soleil dans le sable.

Voilà, que je me suis dit, de quoi faire une belle génération forte et pour peu que ça continue comme ça, encore quelques générations, on n'aura plus besoin de tous ces sanatoriums. Et on me dit que c'est ainsi sur toute la côte vaudoise, du Léman, que partout, par Cully, Lutry, et en là, vers Genève, les enfants sont dans le lac comme chez eux, que les jeunes gens et les jeunes filles, les familles toutes entières se brunissent là, au grand soleil et au bon air du lac.

A ceux qui médieraient devant moi des sports, je leur dirai : Faites comme moi, informez-vous bien, entendez le pour et le contre, et vous direz comme moi, que bien compris, les sports, même les sports avec de l'anglais, tout ça, ce grand air, ce bon soleil, de se démener comme ça, le torse à l'air, les jambes nues, tout ça, ça a plus de pour que de contre et que ça promet de nous faire de solides Vaudois et Vaudoises.

C'est ainsi qu'a parlé le vieux Sami et comme je sais qu'il lit le *Conteur Vaudois*, tous les samedis à la pinte, il ne m'en voudra pas quand il y trouvera ses propres réflexions.

Mme David Perret.



## LA SOULANNA

**L**A mère Terázdo arà éta la pe bráva dàï feanne de sta terra, se n'avai pas zu la brelàire dào bàire. N'è pas po dere, mà avai la tserràire dào bàire trào à la déchenta, cein baille bin dàï cousin à cliào que dussant vivre avoué no. Lo père Terázdo l'avai tot assèyi po guèri sa fenna de sa soulanneri, rein ne là avai fé, pas mé que se on gatohive l'orollhie d'on bourrisquo que eliotse po le fère martsi drài. Bèvessai et bèvessai adì mé. Lè feanne l'ant trào lão tita : on lài pào rein. Vo l'allà vère tot astout.

On coup, lo père Terázdo l'étai zu arà onna matenaie po lo vesin, lo Sami à Toine. Fasant adì tserri lè dou : lo père Terázdo fournessai l'éga et Sami le bàu et cein fasai on galé cobllio. Que sài po semorà, ào bin po lè truffie, po l'aveina, po lè senàie, l'aràvant einseimbllo et l'affère l'étai adì bin zu. Bon ! mà, quand lo père Terázdo rarreva pè vè midzo, na pas trovà lo dinà prêt, ie tràova la mère Terázdo tota soûla pè l'ottò, endroumàite pè lo pàilo. La coléra lo preind. Sè tserdze la fenna su sa rita, monte lè z'ègrà, àovre la porta dào grenà, que l'étai on boccn.de pàilo que n'avai min de fenitre, vo l'accoté quie bas permì lè gran de blià, de salla et d'aveina, dein la né, cote la porta et la laisse fini de godzi son bàire.

La fenna lài è bo et bin restàie tota la né

sein sè revelhi. Lo leindeman matin, son hommo monte à pi dètsau lè z'ègrà, sè met à quatre po guegni pè on perte dào bas de la porta iò lè tsat passàvant, po couhdi guegni se l'oiessai onna brison. Justo à sti momeint, la mère Terázdo s'étai reveilhà et l'étai tota èbaubiie de sè vère dein la né. Bramève :

— Iò sù-io ?

— Quemet mè, *dein l'autro mondo* ! fà lo père Terázdo ein tsandzeint sa voix. On a tsacon son càro ào Paradi. Mè, ie su dein onnà càva.

— Ouaih ! repond la fenna. Mè, ie su permì de la granna. Cein vo farài-te rein adan de mè *tsandzi dào blià contre dào vin* ?

Allà ora guèri lè fenne que bàivant !

Marc à Louis.

**Les vaches de M. Vandervelde.** — C'est une amusante anecdote qui date du voyage que M. Vandervelde, ministre belge, fit au Congo :

M. Vandervelde a découvert, de façon fort plaisante, un Congo imprévu, le Congo de l'élevage intensif. Son petit bateau arrivait à la première halte, quand le voyageur aperçut, au bord du fleuve, trois vaches rousses, au milieu des herbes.

— Des vaches ? s'étonna-t-il. Elles s'acclimatent au Congo ?

— Admirablement.

— C'est prodigieux.

On reprit le fleuve, et le lendemain, à l'étape, M. Vandervelde, montant sur le pont, contemplant une éclaircie au bord du fleuve.

— Qu'est-ce que ces animaux ? interrogea-t-il.

— Des vaches, monsieur.

— Des vaches ? Elles vivent donc partout, au Congo ?

— Partout.

— Admirable ! conclut M. Vandervelde.

La découverte du bétail congolais se répéta un mois durant. Le voyageur était dans l'enthousiasme.

Or, le petit bateau qui transportait le ministre était précédé d'un autre petit bateau qui transportait les vaches. On débarquait les vaches quelques heures avant de débarquer le ministre et on les réembarquait de même quelques heures plus tôt...

## LE DOYEN ET STAFFER

**E**ST du doyen Bridel qu'il s'agit ici. On sait qu'avant d'aller à Montreux, il fut pasteur à Château-d'Oex, où subsiste, en dépit des ans, son souvenir.

M. Philippe-Albert Staffer, élu ministre des Arts et Sciences, sous le régime de la République helvétique, fit une enquête sur la situation de la Suisse au point de vue intellectuel et religieux. La *Revue historique vaudoise* publie le résultat de cette enquête pour la paroisse de Château-d'Oex, et les réponses du ministre Bridel aux questions qui lui furent adressées dans ce but.

« Nom des annexes : » — Il n'y a point d'annexe. La paroisse ne forme qu'une seule commune partagée en six quartiers, composés d'un grand nombre de hameaux et de maisons isolées, sur un espace de quatre lieues de long sur deux de large pour le moins.

« Nombre des écoles de chaque paroisse : » — Six écoles, dont une de garçons, une de filles, les quatre autres mêlées des deux sexes.

« Population totale de la paroisse : » — 1900 âmes au moins.

« Qui exerçait ci-devant le droit de patronat